

# Un nouvel habitat pour la société de longue vie



© FPLC Adret Pont-Rouge

Créer un cadre de vie dynamique pour les personnes âgées et les jeunes, pour les valides et les moins valides. Avec un continuum de soins et une réelle intégration dans le quartier. Ce sont les buts du nouvel ensemble de l'Adret, à Lancy.

Par Laurent Beausoleil, directeur général de l'Association des EMS de Lancy (GE)

Depuis longtemps, la politique publique genevoise en faveur des personnes âgées en perte d'autonomie est définie en deux axes : le maintien à domicile ou l'institutionnalisation dans un établissement médico-social (EMS). La personne âgée en perte d'autonomie voit son chemin de vie jalonné. Elle est maintenue à son domicile aussi longtemps que possible pour ensuite être hospitalisée et finalement « institutionnalisée » dans un établissement de long séjour avec éventuellement, au préalable, des allers-retours entre le domicile et le milieu hospitalier.

Face à ce constat, il y a quelques années, la Fondation communale pour le logement de personnes âgées de la ville de Lancy (FCLPA) a mené une réflexion pour savoir quel nouveau type d'établissement imaginer et quel genre d'organisation définir. Dans ses réflexions, elle a mis en avant l'importance de placer la personne âgée au centre d'un réseau et de développer les modalités d'organisation du travail des acteurs vers des prestations adaptées et évolutives pour la personne en perte d'autonomie. Chacun s'accorde en effet à dire que c'est la structure qui doit s'adapter à la personne et non le contraire.

Aujourd'hui, la Fondation ainsi que l'Association des EMS de Lancy répondent à ces nouveaux défis portant notamment sur le maintien de l'autonomie, la prévention du vieillissement et l'intensification des réseaux socio-médicaux de proximité. Elles ont développé conjointement le projet de l'Adret [1], future structure intergénérationnelle, disposant de logements pour seniors et étudiants qui ouvrira en juin 2020.

## Convivial et intergénérationnel

Le projet vise à offrir un cadre de vivre agréable et convivial ainsi que des opportunités d'une vie sociale intense. Le

### Comment citer cet article ?

Laurent Beausoleil, «Un nouvel habitat pour la société de longue vie», REISO, Revue d'information sociale, mis en ligne le 21 novembre 2019, <https://www.reiso.org/document/5254>

projet vise aussi à s'adapter aux besoins des seniors, ceci en fonction de l'évolution individuelle de leur état de santé, en favorisant un maintien à domicile le plus durable possible. Cependant, il faut également penser aux générations plus jeunes qui ont, elles aussi, leurs propres besoins de lieux de vie adaptés et conviviaux. Tout cela est précisément l'objectif de ces nouveaux logements intergénérationnels.

A l'Adret, les personnes de diverses générations ainsi que les partenaires proposant des services de proximité sont tous conviés à contribuer activement à la dynamique de la structure. Des liens peuvent ainsi se tisser entre les habitants et le voisinage du quartier Lancy Pont-Rouge, ceci dans une véritable culture du vivre ensemble. Les prestations et les activités sont destinées aux locataires, mais également au public, favorisant ainsi les ouvertures et les échanges avec l'extérieur et la vie sociale du quartier.

Les locataires seniors bénéficient de prestations adaptées dans le temps, en fonction de l'évolution de leur état de santé. De leur côté, les étudiants s'engagent à réaliser une présence active régulière auprès des seniors. Le nouvel ensemble s'est inspiré du programme «1 heure par m<sup>2</sup>» mené par l'Université de Genève. Les étudiants s'engagent à réaliser, durant cinq heures par mois, une présence active régulière auprès des locataires seniors permettant de réduire le montant de leur loyer. La Fondation Leenaards soutient pleinement ce projet et sa Commission Âge et société suit avec intérêt l'évolution de cette expérience pionnière en matière d'habitats intergénérationnels ainsi que la mise en place d'un dispositif d'évaluation de ce concept.

## Une charte et des partenaires

Déoulant du projet institutionnel, une charte témoigne des valeurs qui définissent le «vivre ensemble» et appelle ses locataires et partenaires à s'engager dans le respect de valeurs et principes définis. Tous les locataires et partenaires s'engagent à adhérer à cette charte et sont invités à être des acteurs actifs dans la dynamique de vie de l'Adret. Ils sont aussi encouragés à proposer, à organiser et à participer aux rencontres ainsi qu'à d'autres activités festives et culturelles réalisées dans la structure, favorisant les liens et les échanges intergénérationnels et socioculturels.

Une convention de partenariat est établie entre la FCLPA et chacun des partenaires afin de définir les modalités de collaboration et d'implication dans la dynamique du lieu. En signant cette convention, le partenaire s'engage notamment à donner priorité aux habitants dans le cadre de ses consultations.

## L'Adret c'est 145 logements

- 113 logements pour seniors
- 2 appartements communautaires de 6 chambres pour seniors et adultes avec une déficience intellectuelle légère
- 28 studios pour étudiants
- 1 appartement pour un concierge social
- 1 studio pour visiteurs (famille et proches)

## Sept partenaires

- L'Association des EMS de Lancy assure la gestion générale et fournit des prestations d'aide et de soins à domicile selon les besoins des personnes. Elle gère également l'unité d'accueil temporaire et de répit (UATR) de 8 lits, pour de courts séjours.
- L'Association Chante-Joie est responsable d'une crèche de 56 places et apporte un support important dans les échanges intergénérationnels.
- La société Eldora SA gère un restaurant public de 67 places et propose divers menus à consommer sur place,

à emporter ou à livrer à domicile.

- La Fondation Ensemble gère en partenariat des chambres dans les appartements communautaires en apportant un soutien socio-éducatif auprès des locataires.
- Arsanté, organisation de soins, assure un centre médical Lancy Pont-Rouge.
- Le cabinet de physiothérapie assure des prestations de physiothérapie, d'ostéopathie, d'acupuncture et de gymnastique médicale.
- La société Lavorent gère un salon lavoir complet et moderne, ouvert également au public.

Par ailleurs, des espaces communs, tels qu'une salle polyvalente, des ateliers et des salons d'étage sont aménagés dans la structure afin de favoriser les échanges. Ce développement d'une vie sociale communautaire, en aménageant des espaces intérieurs favorisant la rencontre et le bien-être, va promouvoir la qualité de vie des seniors et des étudiants. Le projet tient à optimiser la vie sociale, notamment par l'opportunité d'établir des liens, y compris en développant une vie sociale harmonieuse tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la structure.

## Un continuum de prévention et de soins

Cette structure innovante demande aux professionnels de la santé d'entrer dans la dynamique d'un réseau de soins transversal qui privilégie un réel continuum dans son accompagnement ainsi qu'aux politiques de développer leurs actions. En 2012 déjà, le rapport RD952 [2] du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la politique publique cantonale en faveur des personnes âgées en perte d'autonomie met en exergue le maintien de l'autonomie et de l'intégration des aînés, le développement de mesures de prévention du vieillissement et la favorisation de synergies entre les acteurs des réseaux de soins. Si une partie importante des mesures décrites vise à optimiser le maintien à domicile, il est également souligné l'importance de développer des structures d'hébergements pour personnes âgées, à long terme, qui soient innovantes pour répondre tant à une possibilité de continuité des soins qu'à une adaptation à une limitation de l'autonomie, mais sans recourir nécessairement à toute l'infrastructure d'institutions tels que les établissements médico-sociaux.

Depuis quelques années également, l'Office fédéral des assurances sociales ainsi que CURAVIVA Suisse, l'association faîtière nationale des homes et institutions sociales, soulignent la tendance aux solutions combinées et aux approches intégrées pour la fourniture des soins. Les EMS doivent proposer des structures ou des prestations ambulatoires/intermédiaires aux personnes âgées pour leur permettre de se maintenir dans leur domicile habituel.

En août 2016, dans son rapport final sur l'évaluation des effets de la loi sur le réseau des soins et le maintien à domicile (LSDom) [3] du canton de Genève, la société Strategos relève que «le besoin en structures intermédiaires est amené à augmenter et à évoluer. Il est donc nécessaire de laisser de l'espace à la créativité et à l'innovation afin de permettre le développement de nouvelles structures adaptées à l'évolution des besoins des personnes».

De son côté, en été 2015, le Département de la sécurité, de l'emploi et de la santé du canton de Genève, qui nous accompagne et nous soutient dans la réalisation, a inscrit ce concept original comme un projet pilote. Aujourd'hui, l'Adret s'inscrit ainsi pleinement dans ces projets de politique publique de santé qui favorisent les synergies, les développements de structures intermédiaires innovantes ainsi que l'encouragement à une prise en charge des soins continus et non plus segmentée en fonction de l'intensité des besoins en soins de la personne âgée.

Situé à proximité de la gare de Lancy Pont-Rouge et de la Mairie de Lancy sur le canton de Genève, l'Adret dispose d'une situation exceptionnelle, dans un quartier dynamique, doté de nombreux commerces et bureaux. Ce nouveau quartier met en valeur l'espace qui vient entourer la nouvelle gare du Léman Express. Grâce à sa situation privilégiée, il possède tous les atouts pour devenir l'un des nouveaux grands pôles urbains de l'agglomération genevoise. Proche de toutes les commodités (commerces, services, écoles), il propose une offre unique de moyens de transports permettant une mobilité optimale par le train, le tram, le bus, le vélo et la route.

## La dynamique sociale et la participation

Pour terminer, cette philosophie du vivre ensemble a fait l'objet, en mars 2018, de l'ouvrage « Habiter dans la société de longue vie » [4], de Jean-Pierre Fragnière et Claude Dupanloup avec la participation de la FCLPA. Ce livre expose les enjeux liés à l'entrée dans la société de longue vie, à l'accroissement du nombre de personnes en situation de retraite et qui vivront encore longtemps une vie active ainsi qu'à l'importance avérée de la qualité des relations entre les générations, d'une manière plus générale à la promotion des solidarités sociales en milieu urbain.

En seconde partie, les auteurs s'attachent à la mise en œuvre de ces fondements philosophiques autour du projet de Lancy. L'accent est mis sur les principes qui guident la réalisation de cette structure selon un concept d'habitats évolutifs ainsi que sur le processus qui l'a rendue possible et sur les instruments qui ont été construits pour envisager son fonctionnement. L'ouvrage se termine sur la dynamique sociale qui va marquer les premiers pas du complexe dans son environnement social. En quelque sorte, il s'agit d'une invitation à l'initiative, à la participation et à l'innovation.

[1] Site internet de l'Adret. La charte [en ligne](#)

[2] Le rapport du Conseil d'Etat [RD 952](#), en format pdf, 58 pages.

[3] La loi [LSDom](#) en ligne

[4] Présentation de l'[ouvrage](#) dans la revue REISO. Sur l'habitat, lire aussi le dossier 2018 [«Habiter ensemble»](#).